

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 35643
Numéro SIREN : 920 674 322
Nom ou dénomination : 3x3 Studio

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2023 sous le numéro de dépôt 35089



2303509101



REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 3x3 Studio

Numéro RCS : 920 674 322

Numéro Gestion : 2022B35643

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 7 R ROCHEBRUNE
75011 PARIS

Numéro du Dépôt : 2023R035089 (2023 35091)

Date du Dépôt : 24/03/2023

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 12/12/2022

Décision 1 : Modification(s) statutaire(s)

fait à Paris, le 24 mars 2023

3x3

3x3 Studio
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 7 rue Rochebrune 75011 Paris
920674322 RCS Paris

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

24 MARS 2023

Sous le N° :

3508 MB

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

22B 35643

Le 12 Décembre 2022
À 16h00

Les associés de la société 3x3 Studio se sont réunis au 323 avenue des granges 84110 Saint Marcellin Lès Vaison, en Assemblée générale extraordinaire sur convocation faite par le Président, Jordan Ziouche, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et par courriel.

Sont physiquement présents :

- M Jordan Ziouche, à concurrence de 315 actions, numérotées de 631 à 945, en rémunération de ses apports, ci trois cent quinze actions
- M Antoine Melquiond, à concurrence de 315 actions, numérotées de 1 à 315, en rémunération de ses apports, ci trois cent quinze actions

Est présent par moyen de télécommunication :

- M Geoffrey Laurent-Poulain, à concurrence de 315 actions, numérotées de 316 à 630, en rémunération de ses apports, ci trois cent quinze actions

Est représenté :

- La société Paris Curatorial, à concurrence de 55 actions, numérotées de 946 à 1000, en rémunération de ses apports, ci cinquante-cinq actions.

A donné pouvoir à Mr Antoine Melquiond.

L'Assemblée générale est présidée par Jordan Ziouche en sa qualité de Président.
Le secrétaire de séance est Mr Antoine Melquiond.

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- Modification de l'article 17 des statuts

Les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- L'article 17 des statuts dans sa forme d'origine.
- La proposition de modification de l'article 17 des statuts

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

78 A.n

RÉSOLUTIONS**PREMIERE RÉOLUTION DE SEANCE- MODIFICATION DE L'ARTICLE 17 DES STATUTS**

L'assemblée des Associés décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société et ce à compter du 13 Décembre 2022. Les autres dispositions des statuts demeurent inchangées.

Votes pour :

M Antoine Melquiond, à concurrence de 315 actions
M Jordan Ziouche, à concurrence de 315 actions
La société Paris Curatorial, à concurrence de 55 actions

Votes contre :**Abstentions :**

M Geoffrey Laurent-Poulain, à concurrence de 315 actions

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité.

DEUXIÈME RÉOLUTION - POUVOIR

L'assemblée des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Votes pour :

M Antoine Melquiond, à concurrence de 315 actions
M Jordan Ziouche, à concurrence de 315 actions
La société Paris Curatorial, à concurrence de 55 actions

Votes contre :**Abstentions :**

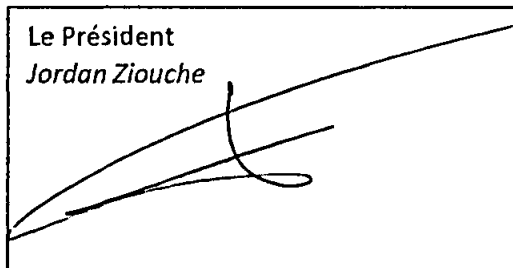
M Geoffrey Laurent-Poulain, à concurrence de 315 actions

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité.

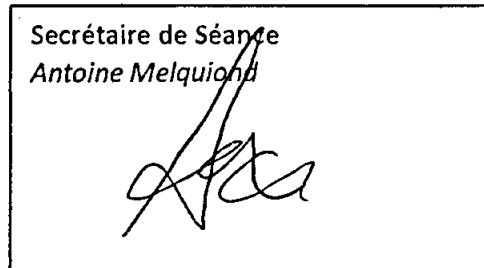
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président
Jordan Ziouche



Secrétaire de Séance
Antoine Melquiond



76 A.A